BREVET PROFESSIONNEL RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE

BPREA orientation Maraîchage Biologique

ou Grandes cultures/élevage/apiculture/plantes médicinales et aromatiques

CAMPUS BOUGAINVILLE
Le Vivant • La Terre • Les Sciences

FORMATION CONTINUE



Formation diplômante de niveau IV Code RNCP38093 Enregistrement : 18/03/2017

Délivrée par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

Autre voie d'accès à la certification : Contrat de professionnalisation, Validation d'Acquis d'Expérience

Objectifs de la formation

- Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant
- Mettre en oeuvre les opérations liées à la conduite des productions
- Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers
- Commercialiser un produit ou un service
- Transformer la production végétale
- Obtenir la capacité professionnelle agricole pour s'installer avec ou sans les aides (DJA)

Débouchés & poursuites d'études

Le titulaire de ce BPREA peut exercer son activité dans des types d'exploitations (culture et/ou élevage) d'une extrême diversité présentant des différences de taille, d'organisation sociale, technique, économique et financière ou encore d'environnement.

Ce BPREA débouche sur la vie active mais il est possible de préparer en 1 an, un certificat de spécialisation Apiculture ou technicien-conseil en agriculture biologique ou un BTSA Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole ou Agronomie Productions végétales/agronomie et cultures durables.

Contenus de la formation (référentiel accessible sur chlorofil.fr)

UC 1 Se situer en tant que professionnel : C 11 Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant/ C 12 Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation

UC 2 Piloter le système de production : C 21 Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements/ C 22 Gérer le travail

UC 3 Conduire le processus de production dans l'agroécosystème : C 31 Combiner les différentes activités liées aux productions/ C 32 Mettre en oeuvre les opérations liées à la conduite des productions

UC 4 Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise : C 41 Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers/ C42 Réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique

UC 5 Valoriser les produits ou services de l'entreprise : C 51 Commercialiser un produit ou un service/ C 52 Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif

UC 6 UCARE Transformation

UC 7 S'adapter à des enjeux professionnels particuliers (au choix : apiculture, plantes médicinales et aromatiques, cressiculture)

Modalités pédagogiques

Cours théoriques en présentiel. Travaux pratiques sur des plateformes pédagogiques, visites pédagogiques et périodes en entreprise. Des aménagements d'épreuves et des plans d'accompagnement peuvent être sollicités pour les personnes en situation de handicap (prendre contact avec la référente handicap soit referenthandicap@gmail.com).

Modalités d'évaluation

7 Unités capitalisables. Les évaluations se déroulent en situations professionnelles.
Le BPREA est obtenu en contrôle continu après validation de chacune des 7 UC.
Possibilité de valider un ou des blocs de compétences.

Frais de gestion administrative

80€ de frais de gestion hors financement France Travail & Région

Restauration & hébergement possibles sur place



DURÉE DE FORMATION

1ère session

- 945 heures en centre de formation
- 315 heures dans une exploitation agricole

Période : du 30/11/ 2026 au 27/08/2027

Modalités d'entrée en formation

(sous réserve des places disponibles)

1. Dossier d'inscription en ligne :

campus-bougainville.fr

2. Remplir le dossier d'inscription
3. Suivez les instructions sur la plate-forme d'inscription afin de vous pré-inscrire
4. Information collective
5. Entretien de motivation

Les financements

La formation est financée par le Conseil Régional d'Ile de France. En tant que demandeur d'emploi, vous serez indemnisé(e) par Pôle emploi ou l'ASP. En tant que salarié, votre formation peut-être financée par les dispositifs CPF + abondement complémentaire personnel ou abondement France Travail ou Transition Professionnelle ou financement individuel.

Tarif en auto-financement : 11.5€/h

Prérequis

- Titulaire d'un diplôme de niveau III ou 1 année d'activité professionnelle salariée, non salariée, bénévole ou de volontoriat en lien avec la finalité du diplôme postulé ou de l'équivalent de 3 années à temps plein

Public ciblé

- Demandeurs d'emploi, salariés, adultes en reconversion

Pour obtenir plus de renseignements, vous pouvez contacter :

Mme Alexa HACHET
Responsable formations
cfppa.brie-comte-robert@educagri.fr

Quelques chiffres

Taux de réussite : 70%
Taux de satisfaction : 78%
Taux d'insertion : 68%

Mise à jour le : 21/09/2026

ENSEIGNEMENT AGRICOLE L'AVENTURE DU VIVANT RÉVÈLE TON TALENT

www.campus-bougainville.fr

Suivez-nous sur :

Campus Bougainville RD 319 77170 Brie Comte Robert

Région îledeFrance

l'Europe s'engage en Île-de-France

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité